



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-176 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET PRINCIPAL : RÉVISION D'AUTORISATION DE PROGRAMME

/ CRÉDITS DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu la délibération n°2016-04-056 en date du 7 avril 2016 révisant les opérations au titre des autorisations de programme au budget principal comme suit :

1) Autorisation de programme n°2013-3 / Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux situés à Coutras

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	2017
Chapitre 20 Article 2031- AAGV 1	Etudes	129 380 €	90 991 €	36 561 €	1 828 €
Chapitre 23 Article 2312- AAGV 1	Aménagement du terrain	1 724 741 €	802 224 €	922 517 €	
TOTAL		1 854 121 €			

2) Autorisation de programme n°2016-10/ Rénovation du Patrimoine

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Montant des CP					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – TECH1	Rénovation du patrimoine	205 588 €	35 326 €	90 668 €	3 317 €	3 300 €	5 377 €	67 600 €
Chapitre 23 Article 2313 – TECH1		1 142 144 €	205 247 €	505 842 €	20 080 €	20 000 €	37 474 €	353 491 €
TOTAL		1 347 732 €						

A l'issue de l'exercice 2016, il convient d'ajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement déjà votés pour les deux projets suivants :

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et des crédits de paiement au titre de l'année 2016 pour ces deux opérations :

1) Autorisation de programme n°2013-3 / Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux situés à Coutras

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Mandaté avant 2016	Montant des CP	
				2016	2017
Chapitre 20 Article 2031- AAGV 1	Etudes	129 955 €	90 991 €	38 964 €	0 €
Chapitre 23 Article 2312- AAGV 1	Aménagement du terrain	1 792 224 €	802 224 €	950 000 €	40 000 €
TOTAL		1 922 179 €			

2) Autorisation de programme n°2016-10 / Rénovation du Patrimoine

Imputations budgétaires	Opération budget principal	Montant de l'AP	Montant des CP					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – TECH1	Etudes	203 185 €	32 923 €	90 668 €	3 317 €	3 300 €	5 377 €	67 600 €
Chapitre 23 Article 2313 – TECH1	travaux	1 074 651 €	177 764 €	465 842 €	20 080 €	20 000 €	37 474 €	353 491 €
TOTAL		1 277 836 €						

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20161213-2016_12_176-DE



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-177 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE**BUDGET PRINCIPAL : RÉGULARISATION DU COMPTE 165 (CAUTIONS)**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Suite au travail de contrôle et de vérification mené en collaboration avec les services du Trésor Public, il s'avère que des cautions encaissées sur le compte « 165 », avant la précédente fusion, n'ont pas été remboursées, sans identifier l'origine.

Ce compte retrace en recettes la réception des dépôts et cautionnements reçus et en dépenses le remboursement de ces mêmes dépôts et cautionnements, s'il n'y a aucune dégradation constatée à l'issue de l'état des lieux.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (58)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de constater le montant de la différence sur le compte 165, soit 739,28 € ;
- d'autoriser le Receveur à régulariser selon les dispositions de l'arrêté M14 du 12/12/2012 par opération d'ordre non budgétaire : débit compte 1068 – crédit compte 165 pour 739,28 €.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-178 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté de projet de périmètre de fusion-extension en date du 12 avril 2016,

Vu la délibération n° 2015.04.052 en date du 13 avril 2015 relative à la création d'un budget annexe «Collecte et traitement des déchets»,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Considérant que le maintien d'un budget annexe pour le service « Collecte et traitement des déchets » n'est pas imposé par les textes législatifs ou réglementaires,

Lors du vote du compte administratif 2016, les résultats de ce budget annexe seront intégrés au budget principal de la future Communauté d'Agglomération.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de procéder à la clôture du budget annexe « Collecte et traitement des déchets » au 31 décembre 2016,
- d'informer Monsieur le trésorier Communautaire de cette clôture.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-179 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET ANNEXE TRANSPORT : DISPOSITIONS RELATIVES AUX OPERATIONS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

2016-12-179 - 2/2
Envoyé en préfecture le 16/12/2016
Recu en préfecture le 16/12/2016
Affiché le
ID : 033-200027068-20161213-2016_12_179-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit également de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-1,

Vu l'avis de la Commission finances et fiscalité,

Vu l'avis du Bureau en date du 28 novembre 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- effectuer les opérations de dépenses du début d'exercice constatées avant le vote du budget primitif du budget annexe Transport, sur la base suivante :

Chapitre	Article	Affectation des crédits	Montant
204	20421	Subvention d'équipement pour une étude préalable de pôle d'échanges multimodal à la gare SNCF de Libourne	74 000,00 €
TOTAL			74 000,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2016

2016-12-180 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 7 décembre 2016

L'an deux mille seize le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jacques MESPLEDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Régis GRELOT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Fabienne ROCHER, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sylvie BOISSEL pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Michèle LACOSTE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE**ENCAISSEMENT DES RECETTES DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT -
RENOUVELLEMENT DU PRINCIPE D'ENCAISSEMENT POUR L'ANNÉE 2017**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu notamment les articles L1321-1, L1321-2, L1321-3, L1321-5, L5211-5-3, L5211-19, L5211-25-1, L5211-26 du Code général des collectivités territoriales portant sur les modalités de transfert de compétences ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Libournais annexés à l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011 portant compétence notamment en matière d'enfance,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2012 portant extension du périmètre aux communes de Saint Sauveur de Puynormand et de Saint Seurin sur l'Isle,

Vu l'instruction n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 fixant le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes de produits pour le compte de tiers,

La compétence enfance est une compétence facultative de La Cali qui a entraîné le transfert de l'ensemble des biens, équipements nécessaires à l'exercice des compétences de La Cali ainsi que de l'ensemble des droits et obligations qui leurs sont attachés.

Dans l'intérêt du service public, il est proposé de renouveler au titre de l'année 2017 avec les communes concernées le principe d'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes les produits de l'accueil de loisirs sans hébergement pour le compte de La Cali.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 novembre 2016,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- renouveler, au titre de l'année 2017, le principe de l'encaissement par l'intermédiaire d'une régie de recettes les produits de l'accueil de loisirs sans hébergement pour le compte de La Cali,
- signer la convention d'encaissement des recettes avec les communes concernées par un accueil de loisirs sans hébergement.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais